**Appel à candidatures**

*Conformément à l’article 86du décret-programme du 14 juillet 2021*

*Périodes A visées à l’article 83§1er,1° du décret du 16 avril 1991 organisant l’enseignement de promotion sociale*

La Felsi recrute pour la rentrée de septembre 2022

**2 CONSEILLERS.ES TECHNO-PEDAGOGIQUES**

Description de la fonction :

La fonction s’inscrit dans le cadre du Plan national pour la reprise et la résilience (RRF) découlant du plan de relance de l’Union européenne ci-après nommé "plan de relance" et en particulier le plan de relance consacré aux projets numériques de l’Enseignement de promotion sociale (EPS).

Ce plan de relance a pour objectif d’outiller les établissements d’équipements numériques en vue de leur permettre de (enjeux) :

* mettre à disposition des outils numériques suffisamment performants pour pouvoir suivre des cours en distanciel ;
* doter les apprenants des compétences en adéquation avec les besoins actuels et futurs du marché du travail en relation avec la transition numérique en utilisant un matériel adéquat ;
* atténuer les répercussions sur l’emploi et les effets sociaux de la crise, en encourageant le développement des compétences numériques ;
* assurer l’équité des apprenants en portant une attention particulière sur le terrain aux publics en situation de vulnérabilité socioéconomique ;
* doter les établissements d’outils numériques spécifiques en lien avec l’excellence des métiers afin de favoriser une innovation technologique ouverte et contribuer ainsi au développement économique de leur région.

**L’objectif de la fonction est d’assurer les missions suivantes :**

* de conseiller les pouvoirs organisateurs dans l'élaboration de projets numériques portant sur la conception, la production, le choix et l'utilisation des méthodes, techniques et matériel ;
* de soutenir les enseignants et les établissements du réseau dans le choix et l'utilisation des outils numériques en articulation avec leurs pratiques pédagogiques pour développer la stratégie numérique d'établissement ;
* d'aider les apprenants et les enseignants du réseau à l'utilisation du matériel disponible ou obtenu dans le cadre de l'appel à projets (article 81 du décret-programme du 14 juillet 2021) ;
* de participer à des rencontres périodiques inter-réseaux, multidisciplinaires ou non, organisées par le Centre de Ressources pédagogiques en vue de faire connaitre les pratiques développées et les ressources mutualisées.

Cette fonction implique la gestion de projets et le contact avec des équipes d’enseignants ainsi qu’une connaissance pédagogique et technique de plateformes d’enseignement.

La fonction est assurée en collaboration avec le Centre de Ressources pédagogiques (CRP) de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Missions :

Le conseiller techno-pédagogique met en œuvre des stratégies de formation et d’accompagnement au service de l’éducation par, avec et au numérique. Il participe à l’ouverture du monde de l’enseignement ou de la formation vers l’utilisation des médias, des moyens de communication et des réseaux afin de faire entrer ces outils dans l'enseignement au quotidien. Il se caractérise par le désir d’étendre sans cesse les approches et outils à la disposition des enseignants, des chargés de cours et des formateurs afin d’enrichir l’expérience des apprenants. Dans le cadre de ses missions, il veillera à :

* mettre en place des processus d’accompagnement et de soutien nécessaires au développement et à la mise en œuvre de projets techno-pédagogiques ;
* accompagner divers intervenants dans la planification, la conception, la réalisation et l’évaluation de stratégies et de scénarios pédagogiques exploitant les technologies ;
* soutenir les utilisateurs dans la conception et la réalisation de productions plurimédias (webinaires, enregistrements vidéo, activités en visioconférence, etc.), ainsi que dans la mise en forme, l’édition, la publication et le transfert de contenus ;
* proposer, adapter et intégrer les technologies aux méthodes d’enseignement et d’apprentissage utilisées par des formateurs et divers intervenants pédagogiques ;
* participer à la veille techno-pédagogique visant à répondre aux besoins des utilisateurs et la réalisation adéquate des projets ;
* être partie prenante de l’identification et la priorisation en formation pour répondre à la stratégie pédagogique et aux outils pédagogiques ;
* traduire les besoins des enseignants/chargés de cours/formateurs en solution de formation ;
* accompagner les enseignants/chargés de cours/formateurs dans leur démarche d’appropriation des outils de production et de solutions de formation en ligne.

Missions spécifiques :

1. Gérer l’évolution de l’accompagnement techno-pédagogique des publics
* Assurer un suivi/une veille des méthodes pédagogiques innovantes.
* S’informer et se former par la participation à des réunions et colloques ainsi que des lectures et suivi de publications.
* Développer des outils à destination des enseignants, qui favorisent leurs compétences de scénarisation et d’accompagnement techno-pédagogique.
* Relayer les avancées internes et externes en matière de numérique auprès des établissements et des enseignants.
1. Contribuer à la démarche d’articulation et d’intégration pédagogiques du numérique dans une perspective d’apprentissage en EPS.
* Analyser les possibilités pédagogiques offertes par de nouvelles applications technologiques utiles aux objectifs communs de l’EPS.
* Penser ou repenser les scénarios pédagogiques pour les adapter à ces nouvelles applications.
* Favoriser l’utilisation de ces applications pour encourager l’engagement actif et créatif des apprenants.
* Contribuer à l’exploitation de différentes méthodes didactiques et méthodes d’animation adaptées à la visioconférence.
* Analyser les spécificités didactiques liées aux différentes modalités d'enseignement (hybridation, distanciel synchrone, comodal, …).
* Participer à l’ouverture du monde de l’enseignement vers l’utilisation des hypermédias, des moyens de communication et des réseaux afin de faire entrer ces outils dans les enseignements prodigués.
* Favoriser l’utilisation des technologies numériques pour l’évaluation formative/certificative/autoévaluation/coévaluation.
* Favoriser l’utilisation des technologies numériques pour fournir une rétroaction (feedback) ciblée et opportune aux étudiants.
1. Être un référent techno-pédagogique et méthodologique en appui aux différents établissements du réseau
* Animer et assurer l’accompagnement des équipes d’enseignants.
* Concevoir, animer et gérer des actions de formations continues des équipes pédagogiques à l’intégration du numérique et à l’hybridation des pratiques.
* Accompagner les enseignants et les apprenants dans leur démarche d’appropriation des outils et des méthodologies de, par et avec le numérique.
* Favoriser et accompagner la conception de dispositifs de formation, de cours et produire des ressources pédagogiques recourant à l’intégration du numérique.
* Veiller à la cohérence des pratiques – intégrant le numérique – des équipes pédagogiques, en ce compris en matière d’évaluation.
* Contribuer à l’organisation ou à l’adaptation de l’offre de formation.
* Contribuer à la mutualisation des formations en inter-réseaux.
1. Collaborer aux différentes tâches requises par le financement européen, notamment en participant à la rédaction de rapports d’activité.
* Participer à la rédaction de rapports d’activités portant sur la réalisation de ses missions en tant que techno-pédagogue.
1. Contribuer, en collaboration avec le Centre de ressources pédagogiques, à la mise en œuvre, à la réalisation et au suivi des projets numériques des établissements
* Conseiller les établissements et les enseignants dans la réalisation d’activités pédagogiques mobilisant le matériel disponible ou obtenu dans le cadre de l'appel à projets de la stratégie numérique de l’Enseignement de promotion sociale.
* Conseiller les enseignants dans leurs choix pour l’intégration des outils numériques dans leurs pratiques pédagogiques.
1. Contribuer, en collaboration avec le Centre de ressources pédagogiques, à l’élaboration de projets numériques des établissements du réseau et s’assurer de leur qualité
* Conseiller les établissements et les enseignants dans la rédaction de projets à soumettre dans le cadre de futurs appels à projet.
* Établir avec les établissements et les enseignants leurs besoins en matière de moyens numériques et techno-pédagogiques.
* Conseiller les établissements en vue du développement de leur stratégie numérique.
1. Participer à des rencontres inter-réseaux organisées par le Centre de Ressources pédagogiques
* Participer aux événements organisés ou co-organisés par le CRP destinés aux parties prenantes de l’EPS.
* Participer à des rencontres périodiques organisées par le CRP en vue de faire connaître les pratiques développées et les ressources mutualisées.

Caractéristique de l’emploi :

* Temps plein ou possibilité de mi-temps pour l’année académique 2022/2023 et 2023/2024
* Les modalités et obligations relatives au régime des congés de maladie sont applicables telles que précisées dans le décret du 22 décembre 1994 portant des mesures urgentes en matière d’enseignement ;
* Lieu de travail : le (la) chargé(e) de mission sera amené(e) pour accomplir ses missions à se rendre dans les locaux de l’Administration, dans les écoles de la FELSI, …
* Les personnes intéressées sont priées d’envoyer leur candidature (CV et lettre de motivation) pour le **15 juin 2022** au plus tard, à l’attention de :
	+ - Michel Bettens

Avenue Jupiter 180

1190 Bruxelles

secretariat@felsi.eu

* Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Yves DECHEVEZ au

0475/957696 ou yves.dechevez@felsi.eu